

Loi Boutin et Mesurage : Les Clés de la Conformité en 1 journée

Le 12/10/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les obligations légales liées au mesurage Loi Boutin.
- Identifier les biens et surfaces concernés par la réglementation.
- Appliquer une méthodologie de calcul précise et conforme.
- Prévenir les litiges grâce à une maîtrise des techniques de mesurage.
- Rédiger des rapports de mesurage fiables et professionnels.

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes

Matin : Comprendre les Enjeux et les Bases du Mesurage Loi Boutin

- Présentation de la Loi Boutin : contexte légal et objectifs.
- Identification des biens concernés par le mesurage.
- Différence entre la surface habitable et autres surfaces (loi Carrez, etc.).
- Méthodologie de calcul de la surface habitable selon les normes en vigueur.
- Étude des conséquences juridiques et financières d'un mesurage erroné.

Après-midi : Applications Pratiques et Cas Concrets

- Analyse des outils et techniques de mesurage : choix et utilisation.
- Études de cas réels : réalisation de mesurages et validation des calculs.
- Rédaction d'un rapport de mesurage conforme à la Loi Boutin.
- Gestion des litiges liés au mesurage : solutions et bonnes pratiques.
- Conseils pour garantir la conformité des mesurages dans les transactions immobilières.

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Agent immobilier, Agent commercial indépendant, Dirigeant d'agence ou de réseau

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût

CONTACTEZ
NOUS



Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

7 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Moyens et supports pédagogiques :

- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382